



V I L L E D E C H Â T I L L O N

D I R E C T I O N D E S R E S S O U R C E S H U M A I N E S

TEL : 01 42 31 81 81 – FAX : 01 58 07 24 30
rh.direction@chatillon92.fr

Profil de Poste :

Définition du poste

Intitulé du poste	Technicien bâtiment
Cadre(s) d'emplois	Technicien territorial

Position dans l'organisation

Direction	Direction des services techniques/service bâtiment
Sous la responsabilité hiérarchique directe	Le responsable du service bâtiment

Mission principale

Placé(e) sous l'autorité directe du Responsable du service bâtiment, vous êtes chargé du suivi des travaux externalisés (en entreprises). A ce titre, vous exercerez les missions suivantes :

- Suivre les opérations de bâtiment (Vérification de devis, rédaction de bons de commande, métrés contradictoires de travaux et suivis administratif et financier, ...)
- Planifier et coordonner les chantiers réalisés par des entreprises,
- Réaliser des chiffrages, estimer les projets de Bâtiment,
- Détecter et signaler les dysfonctionnements et dégradation constatés sur un bâtiment,
- Informer le responsable bâtiment des contraintes et difficultés techniques inhérentes à certains choix. Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable,
- Contrôler et vérifier le respect de la réglementation et des règles de sécurité sur les chantiers,
- Surveiller et entretenir les bâtiments communaux, suivre la maintenance des installations techniques,
- Organiser des réunions de coordination (entreprise, services utilisateurs, ...),
- Aider à la rédaction de Dossiers de consultation des entreprises,
- Remplacer le responsable régie bâtiment (11 agents) en son absence.

Environnement du poste

Relations internes et externes	Relations internes : Relations avec les services de la collectivité Relations externes : Entreprises
--------------------------------	--

Conditions d'exercice

Modalités d'organisation du travail	Poste à temps complet, travail 5 jours par semaine
Horaires	9h-12h ; 13h30-17h30
Conditions d'hygiène et sécurité	Cadre réglementation et des règles de sécurité sur les chantiers Cadre Règlementation des ERP

Profil

<p>Qualités et compétences requises :</p> <p>Connaissance de la Règlementation ERP</p> <p>Notion de base du code des marchés publics et des finances publiques,</p> <p>Rigueur et qualités organisationnelles,</p> <p>Maîtrise du pack office,</p> <p>Discrétion et sens du service public et bonne qualité relationnelle,</p> <p>Une expérience dans un poste similaire serait appréciée,</p> <p>Une formation DUT génie civil ou équivalent serait appréciée</p> <p>Permis B exigé</p>
--